



## CALENDRIER DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR PAR ACTIVITE PRATIQUEE

### AGREMENT DES ENTREPRISES POUR LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE LIEE AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE  
LA DISTRIBUTION A DES UTILISATEURS PROFESSIONNELS  
LA DISTRIBUTION A DES UTILISATEURS NON PROFESSIONNELS  
LE CONSEIL INDEPENDANT A L'UTILISATION

ACTIVITES : DISTRIBUTION A DES UTILISATEURS PROFESSIONNELS OU APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE		
Date de début activité (A)	Période transitoire	Pièces à fournir
01/10/11 < A < 31/05/13 ou entreprise disposant d'un agrément DAPA à la date de parution du décret le 20/10/2011	Depuis le 01/10/2012	CERFA 14581*03 dûment complété Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle Certification individuelle pour 1/10 du personnel concerné par l'activité Contrat de suivi avec organisme certificateur
	Dès le 01/10/2013	CERFA 14581*03 dûment complété Attestation d'assurance annuelle responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité Certification de l'entreprise par l'organisme certificateur ( <b>intégrant notamment la certification individuelle pour tout le personnel concerné par l'activité</b> ) Contrat de suivi avec organisme certificateur
A > 30/05/2013	Depuis le 01/06/2013	CERFA 14581*03 dûment complété Attestation d'assurance annuelle responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité Contrat de suivi avec l'organisme certificateur  Et  <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="font-size: 3em; margin-right: 10px;">{</div> <div> <p>Avis favorable émis par un organisme certificateur (<b>intégrant la certification individuelle pour tout le personnel concerné par l'activité et le respect de certains points du référentiel de certification</b>) =&gt; pour l'obtention de l'agrément provisoire</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>Certification de l'entreprise par l'organisme certificateur (<b>intégrant notamment la certification individuelle pour tout le personnel concerné par l'activité</b>) =&gt; pour l'obtention de l'agrément</p> </div> </div>

ACTIVITE : DISTRIBUTION A DES UTILISATEURS NON PROFESSIONNELS		
Date de début activité (A)	Période transitoire	Pièces à fournir
A<01/06/2013	Depuis le 01/10/2012	CERFA 14581*03 dûment complété Attestation d'assurance annuelle responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité Certification individuelle pour 1/3 du personnel concerné par l'activité Contrat de suivi avec organisme certificateur
A>30/05/2013	Depuis le 01/06/2013	CERFA 14581*03 dûment complété Attestation d'assurance annuelle responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité Contrat de suivi avec l'organisme certificateur  Et { Avis favorable émis par un organisme certificateur ( <b>intégrant la certification individuelle pour tout le personnel concerné par l'activité et le respect de certains points du référentiel de certification</b> ) => pour l'obtention de l'agrément provisoire ou Certification de l'entreprise par l'organisme certificateur certificateur ( <b>intégrant notamment la certification individuelle pour tout le personnel concerné par l'activité</b> ) => pour l'obtention de l'agrément }

ACTIVITE : CONSEIL INDEPENDANT A L'UTILISATION		
Date de début activité (A)	Période transitoire	Pièces à fournir
20/10/11<A<31/05/13	Depuis le 01/10/2012	CERFA 14581*03 dûment complété Attestation d'assurance annuelle responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité Certification individuelle pour 1/3 du personnel concerné par l'activité Contrat avec organisme certificateur
	Dès le 01/10/2013	CERFA 14581*03 dûment complété Attestation d'assurance annuelle responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité Certification de l'entreprise par l'organisme certificateur Contrat de suivi avec organisme certificateur
A> 30/05/2013	Depuis le 01/06/2013	CERFA 14581*03 dûment complété Attestation d'assurance annuelle responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité Contrat de suivi avec l'organisme certificateur  Et { Avis favorable émis par un organisme certificateur ( <b>intégrant la certification individuelle pour tout le personnel concerné par l'activité et le respect de certains points du référentiel de certification</b> ) => pour l'obtention de l'agrément provisoire ou Certification de l'entreprise par l'organisme certificateur certificateur ( <b>intégrant notamment la certification individuelle pour tout le personnel concerné par l'activité</b> ) => pour l'obtention de l'agrément }